



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 4 juillet 2017 à compter de 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
Poste vacant, conseillère n° 2;
M. Dale Langille, conseiller n° 3;
M. Michael Houle, conseiller n° 4;
M. Howard Silverman, conseiller n° 5;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Sont absents :

Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2017-07-191

1-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que déposé mais en le laissant ouvert.

2017-07-192

2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2017

Il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2017 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

3-DÉLÉGATION

2017-07-193

4A – LIBÉRATION DES RETENUES – EXCAVATION BERGEVIN & LABERGE

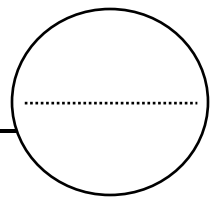
- | | |
|-----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Considérant que | l'entrepreneur Excavation Bergevin et Laberge inc. a remis à la Municipalité les certificats de conformité de la CCQ et de la CSST tel que requis ; |
| Considérant que | l'entrepreneur Excavation Bergevin et Laberge inc. nous a remis toutes les quittances finales de tous ces sous-traitant ; |
| Considérant que | la Municipalité a en sa disposition les plans tel que construit pour le projet de la rue Frontière ; |
| Considérant que | les travaux de correction de la rue Frontière ont été réalisés au mois de mai 2017; |
| Considérant que | les retenues finales du projet s'élevaient à 30 748.78\$ incluant les taxes ; |
| Considérant que | nous devons soustraire de ce montant une somme de 2 248.68\$ pour la déficience no.34 qui avait été refusée; |
| Considérant que | nous devons soustraire de ce montant une somme de 2 788.14\$ incluant les taxes, pour les frais de surveillance supplémentaire dû aux travaux de correction fait au mois de mai 2017 ; |
| Considérant que | la recommandation no. 10 de l'ingénieur du projet nous recommandait de payer la somme de 25 711.96\$: |

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Michael Houle, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité procède au paiement des retenues finales pour un montant de 25 711.96\$ taxes incluses à l'entrepreneur Excavation Bergevin et Laberge.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-07-194

**4B – PAIEMENT FACTURE MICHEL BEAULIEU CPA -REDDITION DE COMPTE
–DANS LE CADRE DU PROGRAMME D’AIDE FINANCIÈRE P.I.Q.M**

Considérant que dans le cadre des travaux de réfection de infrastructures de la rue Frontière, la Municipalité était éligible au programme d’aide financière PIQM volet 1.5 ;

Considérant que dans le respect du programme PIQM, la Municipalité doit fournir un rapport d’audit pour le projet de la rue Frontière ;

Considérant que la firme comptable Michel Beaulieu CPA a réalisé cet audit ;

En conséquence, il est proposé par Howard Silverman, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité procède au paiement de la facture no.19721 de Michel Beaulieu, CPA, pour la réalisation de la reddition de compte dans le cadre du programme PIQM, au montant de 2 874.38\$ incluant les taxes.

ADOPTÉE

2017-07-195

**4C – PAIEMENT FACTURE MICHEL BEAULIEU CPA -REDDITION DE COMPTE
–COLLECTE SÉLECTIVE DE MATIÈRE RECYCLABLES**

Considérant que pour respecter les exigences de la société québécoise de récupération et de recyclage (RECYC-QUÉBEC), la Municipalité doit fournir un rapport d’audit sur le coût net de la collecte sélective de matière recyclable ;

Considérant que la firme comptable Michel Beaulieu CPA a réalisé cet audit ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Michael Houle, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité procède au paiement de la facture no.19744 de Michel Beaulieu, CPA, pour la réalisation de la reddition de compte dans le cadre du programme RECYC-QUÉBEC, au montant de 603.62\$ incluant les taxes.

ADOPTÉE

6A-RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Monsieur Yves Gauthier, directeur des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis durant le mois de juin 2017.

2017-07-196

**6B – PROGRAMME D’INFRASTRUCTURE QUÉBEC-MUNICIPALITÉ « PIQM »
VOLET – RÉFECTION ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES À
VOCATION MUNICIPAL « RECIM »**

Considérant que l’aide financière offerte au Volet 5 – Réfection et construction des infrastructures municipales (RECIM) du PIQM a pour but de permettre aux municipalités de réaliser des projets de construction d’infrastructures municipales afin d’assurer la pérennité des services aux citoyens ;

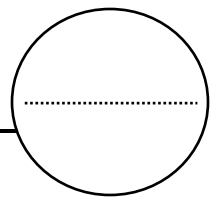
Considérant que la Municipalité souhaite présenter auprès du Ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire (MAMOT) une demande d’aide financière pour la construction d’un garage municipal ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers d’autoriser le directeur général à présenter auprès des autorités compétentes du MAMOT une demande d’aide financière pour la construction d’un garage municipal.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-07-197

6C – MANDAT SUPPLÉMENTAIRE - BALAIS DE RUE

- Considérant que la Municipalité par la résolution no. 2015-04-072 a conclu une entente pour le balayage des rues de la Municipalité avec JLM inc. ;
- Considérant qu' il serait nécessaire de faire un nettoyage supplémentaire de certaines rues ;
- Considérant que la compagnie JLM inc. nous offres ses services pour 80\$/l'heure pour un minimum de 4 heures sans frais de transport ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d'autoriser la compagnie JLM inc. à venir faire un balayage supplémentaire de certaines rues de la Municipalité pour un montant maximum de 320\$ plus taxes.

ADOPTÉE

7A-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

La consommation de l'eau potable a été de 63 397 gallons par jour durant le mois de juin. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

7B-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

2017-07-198

7C - TRANSFERT JOURNALIER DES DONNÉES DE DÉBORDEMENTS DE LA STATION D'ÉPURATION

- Considérant les exigences du Ministère de l'environnement (MDDELCC) concernant les débordements des eaux usées ainsi que les rapports ;
- Considérant que la Municipalité doit activer l'application pour les rapports des eaux usées par envoi électronique ;
- Considérant que Scadalliance nous a remis une soumission au montant de 644.75 plus les taxes applicables pour le changement de la programmation, la carte SIM, les tests ainsi que le déplacement;
- Considérant que Luc Guérin procédera à l'obtention d'un courriel SMTP pour l'automate ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers d'approuver la dépense pour activer l'application de transfert de donnée pour un montant maximal de 1 500\$, et que cette dépense soit imputée au comptes 02-414-00-526 – *Entretien et réparation – Machineries, outillages et équipements.*

2017-07-199

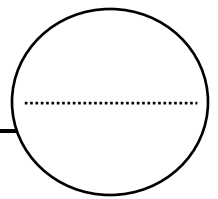
7D – MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NO. 2017-04-097 – SERVICE DE L'EAU POTABLE – INVERSEUR AUTOMATIQUE

- Considérant la réglementation du Ministère qui stipule que nous ne pouvons perdre de pression dans le réseau pour empêcher la contamination ;
- Considérant que lors de panne électrique, il est difficile d'être sur les lieux assez rapidement afin de respecter le délai ;
- Considérant que la Municipalité a demandé des soumissions afin d'installer les branchements nécessaires au départ automatique de la génératrice ;
- Considérant les soumissions reçues :

Florent Guay Électrique inc.	8 952.03\$ plus taxe
Priest	12 465.00\$ plus taxe



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-07-200

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Dale Langille, conseiller et résolu à l’unanimité par les conseillers d’octroyer le mandat à la compagnie Florent Guay inc. pour un montant de 10 292.59\$ taxes incluses et de prendre les fonds à même le compte 03-010-00-725.

ADOPTÉE

8A - REGROUPEMENT DES OFFICES MUNICIPAUX D’HABITATION DE NOTRE RÉGION

- Attendu que la Loi 83, adoptée en juin 2016, a modifié la Loi de la Société d’habitation du Québec LSHQ afin de permettre au gouvernement de constituer un office régional d’habitation;
- Attendu que la SHQ a décrété que tout nouvel office régional devra au minimum compter 100 logements;
- Attendu que le Ministre des affaires municipales vise des regroupements consensuels répondant aux besoins locaux dans la création de ces nouveaux offices;
- Attendu qu’à défaut d’une entente entre les municipalités le gouvernement pourra, par décret, constituer un nouvel office régional d’habitation sur un territoire;
- Attendu que les municipalités de Saint-Jean-sur-Richelieu, Ste-Brigide, St-Grégoire, St-Alexandre, Lacolle, Napierville et Hemmingford font partie de la présente démarche;
- Attendu que notre municipalité désire être représentée au comité de transition et de coordination (CTC) en vue d’en venir à un projet d’entente sur les modalités du regroupement et qu’elle y désignera un représentant;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité du Village de Hemmingford donne son accord à participer à l’élaboration d’une entente de regroupement entre les offices des municipalités ci-haut mentionnés et nomme comme représentant au comité de transition et de coordination, Mme. Amélie Latendresse et comme remplaçante, Mme Pascale Giroux.

ADOPTÉE

2017-07-201

8B - OFFICE MUNICIPAL D’HABITATION - BUDGET 2017 1^{ÈRE} MODIFICATION

Considérant que nous avons reçu le budget modifié transmis par la Société d’Habitation du Québec pour approbation avec un montant supplémentaire de 1 500\$ pour la quote-part de la municipalité ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Dale Langille, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers

- Que le conseil municipal approuve la 1^{ère} modification du budget 2017 de l’Office Municipal d’Habitation;
- Que le montant supplémentaire de 1 500 \$ leur soit transmis pour paiement immédiat.

ADOPTÉE

9A-RAPPORT DE L’INSPECTEUR MUNICIPAL

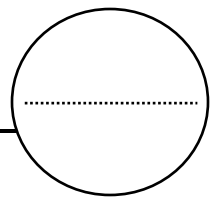
M. Martin Éthier, inspecteur municipal, dépose son rapport des permis de construction pour le mois de juin 2017.

Nombre de permis émis :	2
Valeur des travaux :	7 700\$

Monsieur le conseiller Howard Silverman déclare avoir un intérêt pécuniaire dans le prochain dossier et se retire de cette discussion.



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-07-202

9B – 1^{ER} VERSEMENT : SOUTIEN FINANCIER AU CONSEIL DES JEUNES DE HEMMINGFORD

Considérant que la municipalité du Village et du Canton de Hemmingford a budgété conjointement selon un ratio de 50% Villaget et 50% Canton un montant de 4 000\$, pour l'année 2017, afin de soutenir les activités du Conseil des jeunes de Hemmingford ;

Considérant que le Conseil des jeunes de Hemmingford, sous le mentorat de Jayne McNaughton et M. Greg Edwards, a déposé au conseil de la municipalité du Canton un rapport des dépenses encourues au 31 mars 2017 et sollicite un montant de 2 000\$, consistant à la moitié des prévisions budgétaires ;

Considérant que le Canton de Hemmingford nous a remis la facture numéro 201705435 au montant de 1 000\$;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers d'approuver le paiement de la facture de la Municipalité du Canton pour un montant de 1 000\$.

ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Howard Silverman reprend son poste.

2017-07-203

9C – DEMANDE DE PERMIS EN VERTU DU PIIA – 581 FRONTIÈRE

Attendu que les membres du conseil municipal du Village de Hemmingford prennent connaissance d'une demande de permis pour le 581 Frontière, concernant la zone HA-1, en vertu du PIIA ;

Attendu que la demande consiste au remplacement de la toiture en bardeaux d'asphalte bruns par un revêtement de tôle pré peinte noire ;

Attendu que les travaux proposés s'harmonisent avec le milieu immédiat et environnant ;

Attendu la recommandation no CCU2017-006 du comité consultatif d'urbanisme d'approuver la demande de permis pour le remplacement de la toiture au 581 Frontière ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement par les conseillers d'approuver la demande de permis pour le remplacement de la toiture 581 Frontière et autorise l'émission du permis.

ADOPTÉE

2017-07-204

9D - ADOPTION, RÈGLEMENT NO. 293-2 – MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO.293

Attendu qu' une municipalité peut légiférer en matière de zonage en vertu de l'article 113 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Attendu qu' une (1) demande de modification de zonage a été reçue;

Attendu qu' un avis de motion a été donné lors de la séance extraordinaire du 16 mai 2017;

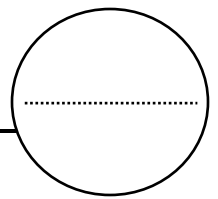
Attendu que le premier projet de règlement a été adoptée à la séance extraordinaire du 16 mai 2017;

Attendu que la consultation publique concernant l'adoption du règlement no. 293-2 a eu lieu le 6 juin 2017;

Attendu que le second projet de règlement a été adoptée à la séance ordinaire du 6 juin 2017;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 293-2 amendant le Règlement de zonage numéro 293, et ce sans changement.

ADOPTÉE

2017-07-205

9E - ADOPTION, RÈGLEMENT NO. 294-1 – AMENDANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NO.294

Attendu qu' une municipalité peut légiférer en matière de lotissement en vertu de l'article 115 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Attendu qu' une (1) demande de modification du règlement de lotissement a été reçue;

Attendu qu' un avis de motion a été donné lors de la séance extraordinaire du 16 mai 2017;

Attendu que le premier projet de règlement a été adoptée à la séance extraordinaire du 16 mai 2017;

Attendu que la consultation publique concernant l'adoption du règlement no. 294-1 a eu lieu le 6 juin 2017;

Attendu que le second projet de règlement a été adoptée à la séance ordinaire du 6 juin 2017;

En conséquence, il est proposé par Howard Silverman, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 294-1 amendant le Règlement de lotissement numéro 294, et ce sans changement.

ADOPTÉE

2017-07-206

10A - FÊTE DU CANADA – FEUX D'ARTIFICES

Attendu que le comité du Centre récréatif Hemmingford organisera tel que l'an dernier une journée d'activités pour la fête du Canada ainsi que les feux d'artifice ;

Attendu que cette activité est couverte par la police d'assurance de la municipalité ;

Attendu que la municipalité du Village et du Canton de Hemmingford désire payer une partie des frais des feux d'artifices ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- D'accorder un montant de 1 425\$ pour payer une partie des frais des feux d'artifices
- Que les frais soient partagés entre le Village de Hemmingford et le Canton de Hemmingford selon l'entente établie.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-07-207

10B - LEVÉE DE FONDS « COURSE TERRY FOX » - CENTRE RÉCRÉATIF

Considérant que Mme Florence Ellerton organise encore cette année, une levée de fonds « course Terry Fox » afin de ramasser des fonds pour la lutte contre le Cancer ;

Considérant que Mme Ellerton demande l'autorisation d'utiliser le centre récréatif comme point de départ comme les années précédentes;

Considérant que la date de cette activité sera le 10 septembre 2017;

En conséquence, il est proposé par Howard Silverman, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- D'autoriser l'usage du centre récréatif pour la levée de fonds « Course Terry Fox » et d'en informer le comité du Centre récréatif;
- De contacter le service de pompiers pour leur assistance tel que l'an dernier;
- De demander à la Sûreté du Québec, si possible, leur assistance également pour cet événement.

ADOPTÉE

2017-07-208

10C – EMBAUCHE MONITEUR - CAMP DE JOUR 2017

Considérant que le camp de jour sera offert par la Municipalité cette été, pour une période de neuf semaines ;

Considérant le lancement de l'appel de candidature pour les postes de coordonnateur et de moniteur de camp de jour (résolution # 2017-02-050) ;

Considérant qu' il y a lieu de procéder à l'embauche d'un moniteur supplémentaire pour effectuer du remplacement occasionnel ;

Considérant que l'horaire de travail sera sur appel sans heures garantie par semaine pour effectuer le remplacement des moniteurs;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Dale Langille, conseiller et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- De procéder à l'embauche de Vanessa Krohn au poste de monitrice de camp de jour selon le tableau de recommandation #2017-005 ;

ADOPTÉE

2017-07-209

10E – RETRAIT D'UN ENFANT – CAMP DE JOUR 2017

Considérant qu' un enfant du camp de jour a fait des fugues à plusieurs reprise ;

Considérant que l'enfant en question, nécessite une surveillance à temps plein d'un moniteur ;

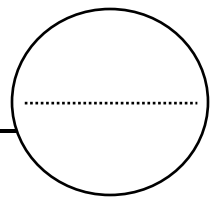
Considérant qu' il est impossible d'affecter un moniteur à la surveillance d'un enfant seulement dû le nombre élevé d'enfant au camp de jour;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Dale Langille, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d'expulser l'enfant du camp de jour pour sa sécurité et de faire le remboursement complet des frais d'inscription à Mme Emilie Marlin.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-07-210

10F – ENSEIGNES DE POINTAGES – CENTRE RÉCRÉATIF

Considérant la résolution no. 2016-09-215 stipulant que le Cercle des fermières terminait leurs activités et nous offrait un montant de 1 155.16\$ afin de l'imputer sur le projet de terrain de pétanque ;

Considérant que Ventax Graphix a réalisé 7 enseignes de pointages pour les terrains de pétanques, de volleyball et de fer à cheval pour un montant de 525\$ plus les taxes ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

-D'autoriser le paiement de la facture no. 4987 de Ventax Graphix pour un montant de 603.62\$ taxes incluses ;

- De remercier le cercle des fermières en mentionnant leur nom sur chaque enseigne de pointage.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

QUESTIONS DIVERSES

2017-07-211

12 – NOUVELLES INSTALLATIONS – JARDIN COMMUNAUTAIRE

Considérant la demande du Service d'action bénévoles et du Jardins Communautaire concernant l'installation de bacs à jardin surélevés ainsi que l'installation d'une pergola ;

Considérant que le Service d'action bénévoles assumera les coûts reliés à ces deux projets;

Considérant que la Municipalité, par sa politique amie des aînés, désire favoriser l'accessibilité à des activités pour les aînés ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers

- D'autoriser le Service d'action Bénévole et le Jardin Communautaire à installer des bacs à jardin surélevés et une pergola sur le terrain appartenant à la Municipalité conditionnellement au respect des normes en vigueur pour de tels installations ;

- D'autoriser le Directeur des travaux publics de participer à l'installation de la pergola.

ADOPTÉE

2017-07-212

12 – DEMANDE DE REMBOURSEMENT – CAMP DE JOUR 2017

Considérant la demande de remboursement de M. Marc-André Boulerice et de Mme Rachel Lussier concernant 2 semaines de camp de jour pour leurs 2 enfants ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers de suivre les règlements qui se retrouvent dans le guide des parents du camp de jour et de ne pas rembourser les semaines demandées.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-07-213

13 - ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 4 JUILLET 2017

Mme Amélie Latendresse, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés et à payer au 4 juillet 2017. Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que les comptes payés du 7 juin au 4 juillet 2017 soient acceptés au montant de 190 532.67\$ incluant les salaires et que les comptes à payer en date du 4 juillet 2017 soient payés au montant de 60 973.39\$.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTION

Aucun citoyen présent à l'assemblée.

2017-07-214

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20h11 sur une proposition de Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

Drew Somerville, Maire
Maire.

Amélie Latendresse
Directrice générale et Secr.-très.

Je, _____, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 4 juillet 2017.
